



À la patinoire de Lawrenceville  
Samedi 26 janvier 2013, 18h

## Soirée patinage et chocolat chaud

Cette activité a lieu dans le cadre du programme « Plaisirs d'hiver » de Kino Québec. Si la température le permet, venez rencontrer amis et voisins dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Jeux animés pour les 2 à 5 ans. Bienvenue petits et grands !

**Au profit du fonds de gestion de notre communauté**  
Dimanche 10 février 2013 de 10h à 13h

## 5<sup>e</sup> édition du Brunch de la Saint-Valentin

Une invitation pour partager un moment de repos autour d'un bon repas avec parents et amis au centre communautaire. Menu traditionnel : œufs, saucisses, jambon, rôties, fèves au lard, patates, crêpes, cretons, jus,

lait, café Ajoutez à cela des desserts maison ...

Spécial Saint-Valentin : des roses seront offertes aux premières dames arrivées, une collaboration de votre fleuriste Jardin de Clairo. Cet événement a pour but de recueillir des fonds pour l'entretien de l'église et du centre communautaire. Des billets sont disponibles au Marché Compagnat et auprès des membres du conseil de gestion jusqu'au **6 février 2013** au coût de : adultes : \$12.00 6-12 ans : \$6.00 5 ans et moins : gratuit. SVP achetez vos billets tôt pour faciliter la commande auprès du traiteur. À la porte les billets adultes seront à 14\$ et pour les 6-12 ans à 7\$.



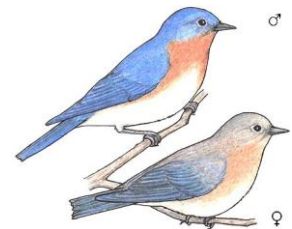
### Dans ce numéro

En direct du conseil .....	2
Affaires municipales .....	2
Mot du maire .....	3
Budget 2013 .....	4
Vie scolaire.....	6
Pour nous joindre.....	6
FADOQ .....	7
Vie paroissiale .....	7
Vie communautaire .....	8
Régie incendie.....	9
Sondage .....	10

### Une proposition d'action communautaire

#### Le retour du merle bleu

Dans le cadre du plan de diversification socio-économique et culturel, le comité « Vie communautaire » nous propose un premier volet d'activités dans le domaine environnemental. Observation d'oiseaux et de leur milieu de vie ainsi que promenades en forêt sont des projets proposés par le groupe de bénévoles. Un premier défi est lancé : favoriser le retour du merle bleu à Lawrenceville par l'installation de nichoirs spécialement adaptés pour cet oiseau. Dans notre prochain numéro vous obtiendrez toutes les informations pour réaliser et installer des cabanes pour attirer le merle bleu chez nous. Une proposition de bricolage familial inter générationnel pour la semaine de relâche du début mars.



Desgensetdeslieux.com  
Un site internet à visiter  
À lire en page 8



# En direct du conseil

Compte-rendu des séances par Isabelle Cyr, conseillère

## Décembre 2012 et janvier 2013

J'aimerais vous souhaiter un bon retour de vacances, une année 2013 comblée, bien évidemment par la santé, mais aussi par de multiples projets!

### Règlement

Dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, les municipalités doivent adopter des dispositions règlementaires pour régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la quantité et la qualité de la ressource. Faisant suite à l'avis de motion donné à la séance du conseil tenue le 3 décembre 2012, le conseil a adopté le règlement 2012-290 intitulé « Règlement en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable ».

Faisant suite à l'avis de motion donné à la séance du conseil tenue le 3 décembre 2012, le conseil a adopté le règlement 2012-291 intitulé « Règlement sur les branchements aux réseaux ».

Le conseil a adopté le règlement 2012-289, concernant l'imposition des taxes foncières municipales et compensations pour l'année 2013.

### Programmes

La municipalité du Village de Lawrenceville désire se doter d'un programme d'accès à la propriété. Dans le cadre de cette démarche, la municipalité a résolu de mandater le comité « Vie économique » du plan de diversification pour l'élaboration de propositions.

### Contrat

La municipalité a accepté l'offre de services de « Les Productions Thundra Inc. » pour la mise à jour du site web, sur une base horaire, pour l'année 2013.

Le Conseil désire adresser une motion spéciale de remerciements à Monsieur Jocelyn Poitras pour sa disponibilité et son excellent travail dans la conception et la préparation du site web de la municipalité. Monsieur Poitras a élaboré et mis sur pied le site web gratuitement, vous pouvez le consulter au <http://lawrenceville.ca/>.

### Motel Industriel

L'entreprise Verbom Inc. a manifesté le souhait de louer des espaces supplémentaires dans l'immeuble industriel situé sur la rue Dandenault. Il a été résolu d'accepter de louer ces espaces supplémentaires et de mandater le maire et la directrice générale pour signer le bail avec Verbom Inc.

### Budget

Il a été résolu d'accorder un budget supplémentaire à la firme d'ingénieurs « Les Services EXP Inc. » pour assistance technique dans le suivi du plan d'intervention relatif aux infrastructures.

Le Conseil a procédé à l'adoption du budget 2013.

### Vie Communautaire

La municipalité a accepté la demande de subvention de l'école Saint-Laurent et a versé un montant de 130\$ pour le déjeuner de Noël des élèves le 21 décembre 2012.

Il a été résolu de renouveler, pour l'année 2013, le versement d'une subvention de 1000\$ à la Fabrique Sainte-Famille, Secteur de Lawrenceville, pour aider au maintien de la salle communautaire au sous-sol de l'église Saint-Laurent.

### Divers

Le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2013, adopté le 5 novembre 2012, a été modifié pour les séances des mois d'avril, octobre et novembre 2013, tel que présenté dans l'encadré plus bas.

## Affaires municipales

### Livre du 150<sup>e</sup> de Lawrenceville

Vous connaissez quelqu'un qui aimerait se départir du livre publié à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Lawrenceville en 1986? Contactez le bureau municipal au 450-535-6398.

### AVIS DE MODIFICATION

#### CALENDRIER MODIFIÉ DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2013

Le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2013, adopté le 5 novembre 2012 conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, a été modifié pour les séances des mois d'avril, octobre et novembre 2013.

Ces séances se tiendront à la salle du conseil, située au 2100, rue Dandenault, à Lawrenceville, le **lundi** (sauf celles d'avril, juillet, septembre, octobre et novembre : elles se tiendront le mardi) et débuteront à **19h30** :

#### Année 2013

14 janvier	2 avril (mardi)	2 juillet (mardi)	1 octobre (mardi)
4 février	6 mai	12 août	12 novembre (mardi)
4 mars	3 juin	3 septembre (mardi)	2 décembre



## Mot du maire

Michel Carbonneau

### Bilan 2012

Les fins d'année sont propices aux bilans. En faisant l'exercice pour 2012, j'ai réalisé que la municipalité avait connu une année plutôt bien remplie. J'en rappelle les réalisations et événements principaux.

**Janvier à avril :** 1- supervision du démantèlement des installations d'IPL (janvier); 2- formation éthique des membres du conseil (février); 3- engagement d'un nouvel employé municipal (février); 4- demande de révision du montant de la subvention accordée dans le cadre du programme du pacte rural pour la poursuite de l'aménagement du parc municipal (février); 5- obtention d'une subvention du programme du pacte rural de 25 000\$, soit une majoration de plus de 300% du montant initialement accordé (avril).

**Mai à août :** 1- négociation avec le village de Bonsecours pour l'engagement conjoint d'un inspecteur en urbanisme (mai); 2- planification des travaux d'entretien du réseau routier (mai); 3- négociation avec l'entreprise VERBOM pour la location d'une partie du motel industriel (juin); 4- demande et obtention d'une subvention de 25 000\$ pour la réalisation d'une étude sur la diversification économique du village (juin); 5- élection au conseil municipal pour combler un poste vacant (juin); 6- recrutement, conjointement avec le village de Bonsecours, d'un inspecteur en urbanisme (juin); 7- remise à Pierre Tessier du prix municipal de reconnaissance pour services rendus à la municipalité (juin); 8- octroi à la firme Harvey International du contrat pour la réalisation de l'étude sur la diversification économique du village (août); 9- prise de possession de ses locaux par l'entreprise VERBOM (août).

**Septembre à décembre** 1- mandat pour une étude préparatoire confié à la firme EXP afin de décider des travaux d'infrastructures à privilégier dans le cadre de la subvention de la taxe d'accise (septembre); 2- début de l'étude sur la diversification économique du village (octobre); 3- réalisation au parc municipal d'importants travaux subventionnés par le programme du pacte rural (novembre); 4- réalisation des travaux d'entretien annuel du réseau routier (novembre); 5- présentation à la population des premières constatations et recommandations de la firme Harvey International et constitution de quatre comités de travail (novembre); 6- Réfection d'une partie du toit du motel industriel (novembre); 7- demande par l'entreprise VERBOM d'espaces additionnels dans le motel industriel (novembre et décembre); 8- dépôt par la firme EXP de recommandations pour les travaux d'infrastructures à privilégier dans le cadre de la subvention de la taxe d'accise (décembre); 9- engagement d'un nouvel employé municipal pour la saison hivernale (décembre); 10- adoption du budget municipal 2013 (décembre).

Ce rappel réfère essentiellement aux initiatives relevant de l'administration municipale. Il importe de rappeler que le dynamisme du village tient également, si ce n'est davantage, aux activités initiées par les différents organismes qui œuvrent au sein de notre communauté.

### Prévisions et planification 2013

Deux opérations lancées en 2012 sont particulièrement susceptibles de marquer l'année 2013 et, à plus long terme, d'influencer le développement futur du village. Il s'agit de la réalisation de travaux d'infrastructures et de la mise en application du plan de diversification économique.

Dans le premier cas, les travaux présentement envisagés devraient permettre de régler les problèmes d'aqueduc qui subsistent rue Dandenault, notamment la trop faible pression observée dans trois bornes d'incendie. Ils pourraient de plus offrir la possibilité de régulariser la situation des égouts de la rue des Cerisiers. Ces travaux seront subventionnés par les fonds de la taxe d'accise à hauteur d'environ 463 000\$, la participation minimale de la municipalité étant d'environ 74 000\$. Certaines vérifications restent toutefois à faire pour confirmer la faisabilité de ces travaux à l'intérieur des sommes disponibles, vérifications qui seront faites sous peu.

Dans le deuxième cas, il s'agit de mettre en branle la vaste opération de diversification économique du village. La présentation par Harvey International de son rapport provisoire a soufflé un vent de renouveau et suscité bien des espoirs chez nombre de citoyens, à commencer par les membres du conseil. Il faut maintenant livrer la marchandise. C'est beaucoup de travail qui nous attend. Nous devons faire preuve de patience et de persévérance. Pour nous encourager, je rappellerai cette maxime voulant que « le temps méprise ce que l'on fait sans lui ». Mais la réponse à ce jour des membres des quatre comités mis en place est très encourageante. La ruche bourdonne déjà.

La contribution de la coopérative CIEL à ce vaste chantier qui s'annonce pourrait aussi être déterminante puisqu'elle est maintenant propriétaire du magasin général.

Avis donc aux intéressés, la municipalité du village de Lawrenceville sera à surveiller en 2013 !



# Budget 2013

Village de Lawrenceville

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

<b><u>Activités de fonctionnement</u></b>	<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
<b>Revenus de fonctionnement</b>		
Taxes	514 728 \$	497 644 \$
Palements tenant lieu de taxes	2 700	2 600
Transferts	66 285	56 985
Services rendus	81 738	8 516
Imposition de droits	9 200	9 000
Amendes et pénalités	800	800
Intérêts	5 000	4 000
	<b><u>680 451</u></b>	<b><u>579 545</u></b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Administration générale	175 919	166 854
Sécurité publique	104 125	97 598
Transport	113 529	118 057
Hygiène du milieu	96 103	108 217
Santé et bien-être	1 792	1 706
Aménagement, urbanisme et développement	57 441	75 923
Loisirs et culture	35 656	31 190
Frais de financement	20 000	21 264
	<b><u>605 829</u></b>	<b><u>619 545</u></b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement</b>	<b>74 622</b>	<b>-40 000</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	5 000	45 000
Remboursement de la dette à long terme	-2 555	0
Affectation aux activités d'investissement	-77 067	0
Affectation au fonds de roulement	0	-5 000
	<b><u>-74 622</u></b>	<b><u>40 000</u></b>
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b><u>0</u></b> \$	<b><u>0</u></b> \$



# Budget 2013

Suite de la page 4

<u>Activités d'investissement</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Acquisition d'immobilisations</b>		
Hygiène du milieu	540 000 \$	0 \$
	<u>540 000</u>	<u>0</u>
<b>Transfert et affectations</b>		
Transfert – Taxe d'accise	462 933	0
Affectation des activités de fonctionnement	77 067	0
	<u>540 000</u>	<u>0</u>
<b>Excédent d'investissement</b>	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$

## PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

La municipalité est admissible à une subvention de 462 933 \$ provenant du transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour les années 2010 à 2013. Les travaux pour cette subvention doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2013. Les travaux admissibles seront exécutés en 2013. Aucun projet d'investissement n'est planifié pour les années 2014 et 2015.

### Affaires municipales

#### Prévention incendie

En 2013, les pompiers effectueront les visites préventives pour les avertisseurs de fumée dans les secteurs suivants :

- rang 9 du 1320 au 1649
- rue du Genêt
- rue Dandenault du 2028 au 2436



Cotisez à votre REER – date limite **1<sup>er</sup> mars 2013**

Quel que soit votre profil d'investisseur, nous avons le REER qu'il vous faut!

Consultez un aperçu du vaste éventail de produits REER innovateurs que vous offre Desjardins pour diversifier votre portefeuille selon vos objectifs et votre profil d'investisseur.

N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller de la Caisse populaire Desjardins Morilac au 450-532-3112, il se fera un plaisir de vous rencontrer.

## Réunion du Conseil d'Établissement

Prochaine rencontre : mardi 22 janvier 2013, 18h30.

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire 2013

Prenez note que la campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire se déroulera du 4 au 15 février 2013 sous le thème, « M'as-tu vu? ». Soyez vigilants dans les zones scolaires, en présence des enfants et des autobus d'écoliers.

## Inscription annuelle des élèves

Dans la semaine du 4 au 8 février 2013 ce sera le temps de faire l'inscription de vos tout-petits pour la maternelle ou passe-partout (4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre), vous devez vous présenter au secrétariat le mardi ou jeudi entre 8h15 et 16h. Vous devez apporter l'original du certificat de naissance de votre enfant (grand format), deux pièces d'identité (exemple : permis de conduire, carte ass.-maladie).

## Service de surveillance après l'école

N'oubliez pas que l'école bénéficie d'un service de surveillance après l'école pour vos enfants. Ce service est offert par les Loisirs de Lawrenceville. Vos enfants sont supervisés par Madame Lisane Benoit surveillante sur l'heure du midi pendant les journées de classe. Les heures sont de 15h15 à 17h15 du lundi au vendredi.

Pour une inscription ou des informations, vous pouvez communiquer avec Monsieur Yannick Bouthillette au 450-535-6737.

## BONNE FÊTE !

Jean-Christophe Héroux	1 février
Réjean Dubois	2 février
Mégan Massé	7 février
Sylvie Lachance	14 février
Lucie Proulx	16 février
Gabriel Brien	19 février
Francine Boisvert	27 février

Keena Boisvert	1 mars
Pierre Demers	1 mars
Jacques Boisvert	4 mars
Jocelyn Cleary	6 mars
Jonathan Héroux	7 mars
Daniel Héroux	10 mars
Serge Dubois	14 mars
Denis Demers	16 mars
Marie-Blanche Tessier	20 mars
Hélène Demers	22 mars
Johanne Dépôt	31 mars

## Collaborateurs et artisans du Moulin Express

### Collecte des informations et mise en page

Sylvie Héroux et Dominique Millette

### Pliage et brochage

Joanne Morissette et Madeleine Bonneau

### Collaborateurs réguliers

### Résumé des PV de la municipalité

Isabelle Cyr

### Mot du maire

Michel Carbonneau

### Nouvelles de l'école

Équipe-école St-Laurent

### Communiqués de la municipalité

Ginette Bergeron

### Nouvelles de la FADOQ

Madeleine Bonneau

### Annonces du Service des Loisirs

Derek Grilli

### Date de tombée

Pour une parution dans le Moulin express : [reception@lawrenceville.ca](mailto:reception@lawrenceville.ca) à l'attention du Moulin Express

*Les informations devront être reçues*

*Édition Réception des infos*

*Mars.....avant le 22 février*

*Avril.....avant le 22 mars*

## Pour nous joindre

Bureau municipal  
2100, rue Dandenault  
Lawrenceville  
Tél. : 450-535-6398  
Télec : 450-535-6537  
Site web : [www.lawrenceville.ca](http://www.lawrenceville.ca)  
Heures d'ouverture :

Mardi :  
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Jeudi :  
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Inspecteur municipal présent les jeudis

## Pour toute urgence

Au niveau de l'aqueduc, égout ou voirie, appelez au bureau municipal au 450-535-6398.

En dehors des heures de bureau, composer le 819-822-7448 et laisser votre numéro de téléphone (c'est un téléavertisseur).

## Bacs de récupération

- PILES (batteries)
- CARTOUCHES D'ENCRE
- VÊTEMENTS (Récupex)
- LAMPES FLUOCOMPACTES
- PEINTURE, HUILE USÉE

Ces bacs sont accessibles au bureau municipal au 2100 Dandenault

## Salles de réception ou de réunion

Notre centre communautaire situé au sous-sol de l'église peut accueillir des groupes de 125 personnes pour des réunions, des repas ou des fêtes. Une cuisinette est incluse dans ce local. Nous mettons aussi à la disposition des plus petits groupes un local de réunion pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Grande salle : 130\$

Petite salle : 30\$

Informations : 450-535-6857

## Sureté du Québec

**310-4141**

sans indicatif régional



## Reçus d'impôt 2012

Les reçus d'impôt pour l'année 2012 sont disponibles depuis le 19 janvier sur la table à l'entrée de l'église et ce jusqu'au 26 janvier prochain. Par la suite, les reçus non récupérés seront postés. Vous pouvez contribuer à réduire les frais de poste de la communauté en prenant votre reçu et pourquoi pas celui d'un parent, d'un ami ou d'un voisin. Merci!

Pour ceux et celles qui n'ont pas encore demandé leur reçu pour leur don de 2012, il suffit de communiquer avec la trésorière de la communauté, Joanne Morissette, au 450-535-6347.

Rappel pour le montant pouvant être inscrit sur le reçu :

Qu'est-ce qui est admissible sur ce reçu officiel?

Dîme, quêtes (régulières et spéciales), dons en argent.

Qu'est-ce qui ne l'est pas (légalement non admissible)?

Messes, lampes, lampions, entretien cimetière.

## Remerciements

Les membres de la communauté ont été généreux encore cette année lors de la campagne de la contribution volontaire (dîme). Plus de 8 000\$ ont été amassés pour assurer les services religieux et l'entretien de l'église.

La municipalité a octroyé 1 000\$ pour le chauffage du centre communautaire pour une troisième année consécutive (2011-12-13). Ces sommes d'argent sont indispensables pour assurer la survie de notre communauté.

Le bénévolat est tout aussi important, sans lui nous ne pourrions assumer toutes les dépenses relatives à l'entretien de notre propriété. Les membres du conseil de gestion donnent plusieurs heures pour



l'organisation du brunch. Coup de chapeau spécial à Mme Johanne Héroux qui consacre beaucoup d'énergie à cet événement. Merci aussi à Johanne Héroux, Gilles Mercier, Dominique Millette et Pierre Tessier qui ont enlevé une couche de calcium sur le plancher de notre église.

Mme Cécile Delisle tient à remercier sincèrement les jeunes familles qui acceptent de participer à l'animation de la messe de Noël depuis quelques années. Leur implication rend cette célébration plus vivante et signifiante.

## Club FADOQ La Fraternité

### Repas Noël

Le souper de Noël organisé par le conseil de notre club FADOQ a remporté un beau succès. Environ 55 personnes ont répondu à l'invitation. Le repas servi était délicieux, presque entièrement cuisiné par les membres. Derek a enfilé le tablier pour faire cuire trois dindes et préparer le potage. Madeleine a une

fois de plus partagé son célèbre et très attendu gâteau aux carottes. Avec un petit verre de vin pour accompagner la salade, la tourtière, les petits pains et les canneberges offerts avec tout le reste, les appétits de chacun ont été comblés. Ce fut un réel plaisir pour tous les participants de se rencontrer et de jaser en cette période de réjouissance juste avant Noël. Merci aux organisateurs.

## Cabane à sucre

Dîner de cabane à sucre de la Fraternité de Lawrenceville, le 6 mars à midi au Rhum Antic à Bonsecours. Coût \$14.50/dîner et \$16.50/dîner et tire. S.V.P. les personnes intéressées doivent confirmer leur présence en communiquant avec l'un des membres du CA soient:

Diane Arès:	535-6710
Jeannine Benoit	535-6368
Francine Berthelette	535-6075
Madeleine Bonneau	535-6303
Diane De Niverville	535-6038
Derek Grilli	535-6803
Marie-Blanche Tessier	535-6563

et ce avant le 20 février 2013.



## Classes d'exercices animées par Édith Fournier

*Pour ceux et celles qui n'arrivent pas à les faire seuls, quel que soit leur âge, entre 20 et 90 ans.*

Vous savez que vous "devriez faire de l'exercice", vous n'y arrivez pas. Vous n'êtes pas seuls à résister.

Voici une formule nouvelle où votre corps sera sollicité en toute liberté, sans obligation de bien faire, au son de belles musiques.

Nous avons tous des tensions musculaires. Notre énergie est concentrée dans la tête, notre respiration n'a pas son entière amplitude; des douleurs au dos, à la nuque, à la mâchoire, à la tête, nous empoisonnent l'existence.

L'essentiel des mouvements proposés vise à faire descendre l'énergie dans le bas du corps, à amplifier la respiration, à assouplir les tensions musculaires, à détendre l'organisme. Une heure d'exercices et le corps se relâche, les épaules se détendent, le dos s'assouplit et c'est presque le bonheur...

Classes d'exercices hebdomadaires organisées par le Service des Loisirs de Lawrenceville.

À la salle communautaire

Début le 25 janvier 2013

Le vendredi matin à 9h pendant 10 semaines

60\$ pour les 10 semaines

Payable à la fin du premier cours

Matériel requis : tenue vestimentaire décontractée, tapis et serviette de plage

Contactez Sylvie Lachance 450-535-6549

## Nouveau comité au Service des Loisirs

Un nouveau conseil d'administration pour le Service des Loisirs de Lawrenceville a été formé suite à des élections tenues lors de l'assemblée générale convoquée au centre communautaire le 17 décembre 2012.

Voici la composition de ce nouveau comité :

Président : Derek Grilli

Vice-prés.: Jean-François St-Gelais

Secrétaire-trésorière :

Francine Berthelette

Administrateurs :

Cécile Delisle

Sylvie Héroux

Carole Woods

Pierre Bonneau

Intervenante en loisirs :

Marie Anne Richer

Les nouveaux signataires autorisés (deux signatures nécessaires) sont : Sylvie Héroux, Carole Woods et Pierre Bonneau

## Mandat du comité

Le mandat du nouveau conseil serait d'administrer Le Service des Loisirs, recevoir et autoriser des demandes d'assistance financière pour des activités organisées par la population. Créer une banque de bénévoles. Faire des demandes de subventions et commandites pour ramasser des fonds et réaliser des projets. L'achat d'équipement et autres.

## Bénévoles demandés

Le conseil demande aux gens intéressés à organiser une activité ou événement de communiquer avec un membre du conseil pour proposer leurs projets.

Vous avez quelques heures à donner comme bénévole mais ne souhaitez pas prendre en charge un projet ? Donnez votre nom pour notre banque de bénévoles.

## Activités été 2013

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour la ligue de balle Cooptel ainsi qu'un adulte pour la supervision du Service d'Animation Estival (SAE).

SVP communiquez avec Derek Grilli au 450-535-6803 si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions. M Grilli vous mettra en contact avec la personne responsable.

## Des gens et des lieux

Ce site internet nous parle des gens et des lieux d'ici. Créé par Charles Vincent, ce petit bijou nous livre des textes savoureux et intéressants accompagnés de magnifiques photos.

Ne manquez pas « La pureté du pain » qui nous emmène dans le quotidien de notre boulanger Youenn Tosser. Dans les archives de décembre « Boscobel PQ » nous dévoile une photo d'église ...qui ressemble étrangement à la nôtre vue du 9<sup>e</sup> rang. Si vous connaissez M. Picotte de la Grande Ligne ou M. Michaud de Racine, les archives de septembre vous parleront d'eux dans les articles « Des zigzags qui font du bien » et « Petite jasette dans l'escabeau ».

Vraiment, un site à voir et à revoir puisque M. Vincent y ajoute des articles régulièrement.

[desgensetdeslieux.com](http://desgensetdeslieux.com)

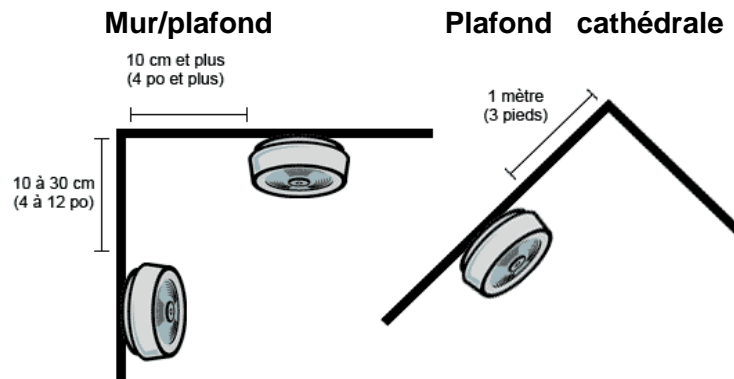


Comme vous le savez, mercredi le 9 janvier dernier, notre camion-citerne a été détruit suite à l'incendie de la caserne satellite située à Racine. Nous tenons à rassurer la population en mentionnant que votre service incendie et les membres de la Régie s'occupent du présent dossier afin de maintenir une protection adéquate de ce secteur. Lorsque le dossier progressera davantage, nous vous tiendrons au fait des décisions du conseil d'administration. Des actions ont déjà été prises et d'autres le seront afin de maintenir la meilleure protection possible, celle dont vous êtes habitués de recevoir de la part de votre service incendie.

## LE RETOUR DES VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE

Encore cette année, nous poursuivons notre programme de vérification des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone sur le territoire que nous couvrons. En équipe de deux, nous nous présenterons chez vous en uniforme munis de carte d'identité. Nous prendrons quelques minutes pour faire les vérifications d'usage et vous donneront quelques conseils de sécurité. Voici, en termes simple, un rappel des normes exigées aux règlements municipaux.

Il doit y avoir des avertisseurs de fumée sur chaque étage d'un logement et dans chaque pièce où l'on dort ne faisant pas partie d'un logement. Ils doivent être installés près des chambres afin de vous réveiller. Lorsque votre étage excède 130 m<sup>2</sup>, un avertisseur supplémentaire doit être installé. Ils doivent être installés au plafond ou à proximité de celui-ci, comme le démontre l'illustration. Changez-les tous les 10 ans.



## LE DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Votre résidence est munie:

- d'un poêle à bois, aux granules, à l'anthracite;
- d'un foyer ou d'une cuisinière au bois ou au gaz;
- d'une fournaise à bois, à l'huile, au gaz;
- d'une porte donnant directement dans le garage;
- d'un atelier de réparation d'outils lié à votre logement.

Si vous avez répondu oui à l'un des points précédents, vous devez, depuis octobre 2011, munir votre résidence d'un détecteur de monoxyde de carbone.

Vous devez en installer à chaque étage où il y a une chambre à coucher. À chaque étage où il y a un appareil à combustion tel que mentionné précédemment. Près des portes de votre logement donnant accès au garage où à l'atelier. Dans une pièce située au-dessus du garage.

Puisque le monoxyde de carbone a presque le même poids que l'air, le détecteur de monoxyde de carbone peut être installé à n'importe quelle hauteur sur un mur ou même au plafond.

La plupart des fabricants indiquent sur l'avertisseur de monoxyde, la date de fabrication ou celle du remplacement recommandé. Cette dernière est généralement de 6 ans. N'oubliez pas qu'un des meilleurs moyens de prévenir l'accumulation de monoxyde de carbone dans votre résidence demeure l'entretien de vos appareils à combustion.

**POUR ÉTEINDRE, IL FAUT ATTEINDRE :** Nous vous rappelons que les accès à vos bâtiments doivent être entretenus et dégagés en tout temps. Que ce soit votre résidence, votre chalet ou votre garage, que vous l'occupiez à l'année ou de façon saisonnière, vous devez, pour votre sécurité, dégager les accès. Les voies d'accès situées entre la rue, la route ou le chemin et les bâtiments doivent avoir 6 m de large par 5 m de haut. Il faut également prendre en considération le déneigement et le désencombrement des balcons et devantures des portes. Déneigez également les fenêtres au sous-sol qui sont recouvertes de neige. Gardez en tête que le feu monte, que l'évacuation par votre sous-sol peut vous sauver la vie.

**Nos pompiers, sont là dans un seul but, celui de vous aider.  
N'hésitez donc pas à leur ouvrir la porte et à leur poser vos questions !!!**

